Commune de Fiez
Canton de Vaud
District du Jura-Nord vaudois

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Plan fixant la limite des constructions

Échelle 1 : 1'000

Enquête publique

Mars 2022

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du : Le Syndic : La Secrétaire :	Soumis à l'enquête publique du : au : Le Syndic : La Secrétaire :
Adopté par le Conseil général dans sa séance du : La Présidente : La Secrétaire :	Approuvé par le Département compétent Lausanne, le : La Cheffe du département :
	Entré en vigueur le :

Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés
Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@japo.ch
www.japo.ch

LÉGENDE

- Limite de commune
- Limite de propriété projetée

LIMITES DES CONSTRUCTIONS

- Limite des constructions existante maintenue approuvée le 23 mars 1983
- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions radiée approuvée le 23 mars 1983
- Front d'implantation obligatoire

Plan établi sur la base des données cadastrales du 20.01.2022, fournies par le bureau Jaquier Pointet SA, ingénieurs géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :

Signature :